

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL
Le lundi 13 mai 2019 à 19h00
Lieu : École Jacques-Barclay

Présences

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JACQUES-BARCLAY
TENUE LE LUNDI 13 mai 2019, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Marie-Claude Poirier, parent
Isabelle Hudon, parent
Josiane Bigonnesse, parent
Anne-Renée Lemay, parent

M. Jean-Marc Leclerc

TOUS REPRÉSENTANTS DES PARENTS FORMANT QUORUM

M^{mes} Denise Pitre
Nathalie Dubuc
Mélodie Duchemin-Dorion
Danielle Blanchette

M. Alain Lemieux

Absents

M^{me} Isabelle Gagné

	Sujet	Min. Approx.
1. Mot de bienvenue et présences		
2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum		
3. Questions du public		5
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	5
5. Procès-verbal de la réunion du 8 avril 2019 et suivis	Adoption	10
6. Projet éducatif 2019-2020 (document joint)	Adoption	5
7. Règles et fonctionnement du service de garde incluant le volet financier (document joint)	Adoption	15
8. Plan de lutte	Adoption	5
9. Budget initial du service de garde 2019-2020	Adoption	15
10. Budget école (fonctionnement et investissement)	Adoption	15
11. Budget du conseil d'établissement	Adoption	5
12. Normes et modalités	Adoption	10
13. Accueil du préscolaire : Horaire progressif 4 ans et 5 ans	Adoption	5
14. Horaire de l'école 2019-2020	Information	5
15. Cour d'école : suivi	Information	5
16. Correspondance du président	Information	5
17. Comité de parents (information du délégué)	Information	5
18. Bilan de la rencontre		
19. Levée de l'assemblée		

1. Mot de bienvenue et présences

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

3. Questions du public

Aucun public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Claude Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour de la rencontre. Madame Danielle Blanchette demande que les points concernant les budgets soient reportés. Rencontre à prévoir avant le mois de juin. L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est proposée par Madame Isabelle Hudon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 956-05-13)

5. Procès-verbal de la réunion du 8 avril 2019 et suivis :

Madame Anne-Renée Lemay mentionne qu'il y a une coquille au niveau de son prénom dans le procès-verbal du 8 avril 2019. Elle demande de modifier Anne-Marie Lemay pour Anne-Renée Lemay.

Jean-Marc Leclerc propose l'adoption du procès-verbal suite à cette modification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 957-05-13)

6. Projet éducatif 2019-2020 (document joint)

Les valeurs retenues pour le projet éducatif sont l'autonomie, la bienveillance, le bien-être physique et émotionnel. L'école n'est plus considérée comme ayant un indice socioéconomique de 9/10. La situation s'est donc améliorée.

Suggestions : acronymes non expliqués, mise en page à modifier à quelques endroits.

Madame Denise Pitre propose l'adoption du projet éducatif 2019-2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 958-05-13)

Madame Blanchette demande aux membres intéressés à redorer l'image de l'école à partir du projet éducatif. L'objectif est de rejoindre les parents à l'aide de pamphlets.

Cela doit représenter le milieu. Le moment de cette rencontre sera le 28 mai à 11h30 à l'école.

7. Règles et fonctionnement du service de garde incluant le volet financier

Madame Danielle Blanchette souligne la nouveauté du document : remise en forme, présentation plus actuelle. Les valeurs du projet éducatif sont à l'avant-plan. L'horaire du service de garde demeure le même, c'est l'horaire de l'école qui subira quelques changements. Des frais de 9\$ seront facturés par tranche de 15 minutes de retard. Le point 5, règles et code de vie, est nouveau. Il est prévu de souligner les mauvais comportements par le biais des billets jaunes, mais aussi les bons comportements à l'aide des billets bleus et de certificats.

Les annexes (code de vie, formulaire d'autorisation pour l'administration de médicaments, calendrier) seront distribuées aux parents et seront disponibles sur le site Internet de l'école. Ceux-ci seront envoyés par courriel ou remis lors de la prochaine rencontre.

Madame Isabelle Hudon propose l'adoption des règles et fonctionnement du service de garde.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 959-05-13)

8. Plan de lutte

Lecture du plan de lutte contre l'intimidation de façon individuelle. Madame Danielle Blanchette répond aux questions des membres du conseil. Elle précise que l'aide-mémoire peut être consulté pour comprendre les étapes à suivre lors de conflits entre les enfants. Il se retrouve dans l'agenda. Afin d'éviter les situations conflictuelles, les autobus arrivent un peu plus tard à l'école le matin. Les parents affirment ne rien avoir reçu pour les informer de ces modifications. Madame Blanchette fera le suivi auprès du transporteur.

Monsieur Jean-Marc Leclerc propose l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.-960-05-13)

9. Budget initial du service de garde 2019-2020

Madame Blanchette propose différentes options de budgets pour le service de garde afin que les services demeurent pour les enfants. Le nombre de dîneurs complique la répartition des élèves entre le service de garde à 20 élèves par groupe et le nombre de dîneurs à environ 34 jeunes. Il est proposé de séparer en 3 groupes les enfants inscrits au service de garde pour environ 60 élèves et d'engager une surveillante pour le midi pour les 34 élèves inscrits à la surveillance du midi. Nous maintenons donc les deux services pour l'an prochain.

Le budget du service des dîneurs sera proposé lors d’une rencontre le 27 mai à 19h. Un buffet sera offert à 18h avant la réunion.

10. Budget école (fonctionnement et investissement)

Reporté lors de la soirée du 27 mai.

11. Budget du conseil d’établissement

Reporté lors de la soirée du 27 mai.

12. Normes et modalités

Madame Danielle Blanchette précise que l’école doit informer les parents des normes et modalités d’évaluation des apprentissages. Elle résume les informations selon l’année de scolarité de chaque niveau.

Madame Nathalie Dubuc relève des erreurs au niveau de l’évaluation des compétences en arts plastiques en 2^e année et en éthiques et cultures religieuses en 1^{re} année. Elles seront corrigées.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ (C.É.- 961-05-13)

13. Accueil du préscolaire : Horaire progressif 4 ans et 5 ans

Reporté lors de la soirée du 27 mai

14. Horaire de l’école 2019-2020

Sous toute réserve, car en attente d’approbation, Madame Danielle Blanchette annonce les différences dans l’horaire en vue d’intégrer la récréation de l’après-midi.

15. Cour d’école : suivi

Madame Danielle Blanchette annonce que c’est la compagnie Jambette qui a obtenu le contrat de l’aménagement de la cour suite à l’appel d’offres. Elle était le plus bas soumissionnaire à 32 673,77\$.

En soustrayant la subvention de 6 881\$ et la récupération des taxes 2 299\$, l’école doit payer 23 493\$. La réalisation devrait être faite en juillet afin que l’aménagement soit prêt pour le mois de septembre. Il est aussi prévu d’intégrer des balançoires.

Pour obtenir des budgets du ministère, les montants doivent être prévus 2 ans d’avance.

Madame Blanchette propose la résolution suivante pour le parc-école :

Le module 4 ans et les deux balançoires à bascule avec installation coûteront 32 673, 77\$. Une subvention du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) de 6 881\$ et la ristourne de taxes de 2 299\$ sont à déduire de la somme totale. Ce qui donne un montant de 23 493, 77\$ à payer.

Il est proposé de prendre la totalité de l'argent dans le budget du fonds à destination spéciale de l'école soit environ 18 338\$ et la somme restante dans le budget d'investissement de l'école.

D'autres achats acceptés suivront le budget d'investissement soit le tableau blanc pour le local de la bibliothèque, des lignes au mur dans les gymnases et deux paniers de basket ajustables au gymnase (environ 3200\$, l'argent sera pris au budget d'investissement de l'école).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 962-05-13)

16. Correspondance du président

Aucune correspondance.

17. Comité de parents (information du délégué)

Aucune information.

18. Bilan de la rencontre

Tous les membres sont satisfaits de la rencontre.

19. Levée de la rencontre

Levée de la rencontre à 22h05

Signature de la présidente

Signature de la direction